

Expliquez ce qui différencie les modèles de gouvernement dans les royaumes anglais et français aux 17 et 18^e siècles

Introduction

Les rois

Deux rois de droit divin

Le roi d'Angleterre : « Dieu est mon droit »

Le roi de France : « Par la Grâce de Dieu »

L'importance du sacre.

Les pouvoirs du roi

Le pouvoir législatif,

Le pouvoir exécutif

Le pouvoir judiciaire

Le rôle religieux : anglicanisme et gallicanisme

Les limites du pouvoir

Le Roi de France : le pouvoir apparemment sans limite d'un monarque absolu

Le gouvernement royal de Louis XIV

Quelques limites de fait : respect des privilèges des nobles et du clergé, remontrances des parlements, influence du Pape, absence de moyens policiers

Le Roi d'Angleterre : les pouvoirs limités d'une monarchie tempérée

Une tradition de limite du pouvoir royal qui remonte à Guillaume le Conquérant

La tentative d'instauration d'une monarchie absolue par les Stuarts et leurs deux échecs successifs : la république de Cromwell et la « Glorieuse Révolution »

La monarchie tempérée de Guillaume III d'Angleterre ; le « Bill of rights » et l'habeas Corpus

Conclusion

Conclusion